

## COMMISSION CIVISME

Samedi 17 mai 2003

« Sur le voile... »

### Etaient présents :

Mesdames Aleth Briat et Céline Pasquier (Ile de France), Anne Gaschy (Strasbourg), Christine Guimonnet (Picardie), Janine Michelon et Michèle Poncelet (Grenoble), Véronique Poggioli (Champagne-Ardenne), Michèle Urvoas (Rennes)

Messieurs Pierre Kerleroux (Ile de France), Alain Mahé (Aquitaine), Didier Métais (Poitou-Charente)

**Nos intervenants** : N.L., Y.L., H.M. (professeurs d'histoire-géographie), N. N. (professeur d'anglais) du lycée Léonard de Vinci de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis)

Cette rencontre était prévue depuis déjà quelque temps dans le cadre de nos travaux de sensibilisation aux menaces qui pèsent sur le respect de la laïcité et sur le bon fonctionnement d'établissements en proie aux dérives communautaristes. En janvier 2002, nous avons reçu Madame Hanifa Chérifi, médiatrice du Ministère chargée des affaires de voile islamique et en décembre 2002 Madame Jeanne Sillam principal du collège Evariste Galois de Sarcelles.

Il nous manquait une rencontre avec des collègues directement concernés par le port du voile dans leurs classes. L'affaire de Tremblay avait été médiatisée l'année dernière car les enseignants avaient l'impression de ne trouver aucun soutien. **C'est ainsi l'occasion de rappeler que l'APHG est hostile au port du voile et à celui d'autres signes religieux dans les salles de classe, et refuse les contestations du contenu des enseignements tout comme les tentatives de pression (d'où quelles viennent) pour modifier le contenu des programmes et/ou la manière dont ils sont enseignés de manière à remettre en cause notre liberté pédagogique. Nous l'avons fait savoir le 1er février dernier en adoptant un texte en ce sens. Notre association apporte en outre son total soutien aux collègues confrontés à ces problèmes puisque nous avons demandé aux pouvoirs publics de faire respecter les principes de l'école publique.**

Nous retranscrivons ici l'intégralité de notre discussion, interventions des invités et débats. L'APHG apporte officiellement son soutien le plus ferme aux collègues confrontés aux problèmes dont nous nous faisons ici l'écho.

**Les noms des élèves concernées ont été changés. Nos collègues sont désignés par des initiales. Un professeur est également désigné par des initiales sans rapport avec son identité, pour des raisons de sécurité. C'est compréhensible en raison des menaces dont ils ont pu ou pourraient éventuellement faire l'objet.**

### Les débuts de l'affaire :

**N. L.:** Les problèmes ont commencé au mois d'avril 2000. Une fille voilée a refusé de parler à son professeur parce que son « mari » le lui interdisait. Il y eut également des incidents lors d'une rencontre entre parents et professeurs : un frère refusa de serrer la main à un professeur de mathématiques parce qu'elle était une femme...

Plusieurs filles portent le foulard. Elles le retirent en classe mais le conservent dans le couloir, et dans la cour du lycée.

En décembre 2001, au moment du Ramadan, elles se radicalisent et ne veulent plus retirer le foulard avant d'entrer en classe. Elles arguent : « J'ai le droit...d'autres filles ont des avocats... A Sevran, elles peuvent le garder. Si on va au tribunal, on gagnera...». Les professeurs se sentent remis en question. Comme ils refusent de céder, c'est l'escalade. Cinq à sept filles arrivent, vêtues « à l'iranienne » (dixit le Rectorat). De plus, on a su qu'un surveillant musulman fondamentaliste les radicalisait.

Le proviseur-adjoint a reçu ces élèves (le chef d'établissement n'ayant pas le temps ?). J'assiste à la réunion avec mon collègue Monsieur L.. Au cours de longs entretiens, on essaie de leur faire comprendre que leur tenue n'est plus du tout adéquate par rapport aux règles laïques.

### *Le labyrinthe administratif :*

#### **N. L. :**

Il est important de souligner tout le temps passé en discussions. Nous utilisons toute notre pédagogie pour convaincre. Mais, hélas, c'est l'impasse. Entre-temps, j'ai dû me rendre au commissariat pour effectuer une main courante suite à une lettre diffamatoire rédigée par les parents d'une des élèves ; ils avaient adressé leur missive au proviseur et à l'ambassade du Maroc. Cette famille accusait les enseignants et la direction du lycée de persécuter leurs filles et les filles voilées en général.

L'Inspecteur d'Académie intervient en janvier 2002 et propose des foulards discrets, colorés, laissant voir la racine des cheveux et les oreilles. C'est une perte de temps, car il y a des négociations à l'entrée de chaque cours. L'administration ne gère plus rien. Les enseignants refusent ces voiles. L'Inspecteur d'Académie reçoit les professeurs à Bobigny avec des mots réconfortants. Pour lui, l'attitude de ces élèves est inacceptable. Selon lui, si l'élève Samira B. n'accepte pas de retirer son foulard, devrait poursuivre ses études par le biais du CNED. Il propose une solution en trois étapes : les voiles seraient d'abord acceptés dans les couloirs, au CDI, à la cantine, mais pas dans les classes. L'objectif étant d'obtenir la suppression des couvre-chefs à la rentrée de septembre 2002.

Nous repartons satisfaits. Le soir-même, il y a des discussions avec l'élève et sa famille. Les situations sont multiples : il y a des jeunes filles sous pression familiale, d'autres qui portent le foulard par choix ainsi que des néo-converties. Dans le cas de ces dernières, cela a parfois entraîné des conflits familiaux car les parents sont opposés à ce que leurs filles portent le voile à l'école, que les familles soient musulmanes ou catholiques. L'une des filles est venue avec une tenue de plus en plus intégrale, contre l'avis de son père, que notre collègue H.M. n'a malheureusement jamais pu rencontrer. Une élève d'origine espagnole s'est convertie et affirme haut et fort qu'elle est « musulmane ».

Il devient nécessaire de modifier le règlement intérieur pour interdire les couvre-chefs. Cela entraîne des discussions difficiles pendant trois semaines.

Pour exclure cette élève, Samira B., qui refuse tout compromis, il faut un dossier « en béton », selon l'Inspecteur d'Académie, tenir compte des menaces éventuelles à l'égard des professeurs.

Suite à cette demande, les professeurs rédigent donc des rapports, une trentaine...27 pages...Toutes les tentatives de dialogue se heurtent à des refus obstinés.

Un conseil de discipline a finalement lieu le 15 février 2002 qui exclut l'élève pour tenue ostentatoire et comportement prosélyte.

Le 19 mars, le Rectorat de Créteil casse le règlement intérieur et suspend l'exclusion, sous prétexte qu'« il n'y a rien dans le dossier ». Le dossier était en réalité complet mais le chef d'établissement en a « fait une synthèse » omettant ainsi de transmettre la totalité des rapports... L'élève est de retour et les autres en profitent pour remettre le voile !

Ainsi désavoués, les professeurs se mettent en grève et médiatisent le conflit car ils n'en peuvent plus. On constate en outre des incidents antisémites, des comportements rétrogrades, homophobes, le refus du sapin de Noël (les filles voilées vont vérifier qu'il ne contient aucun symbole chrétien !).

Le climat du lycée est complètement empoisonné. Lors d'un conseil de classe, une mère déléguée des parents arrive portant un foulard et distribue des tracts favorables au port du foulard. C'est l'effervescence. Une des élèves voilées, néo-convertie, me prend à partie en me disant : « Mais vous, vous êtes catholique ! ». On est forcément étiqueté.

Le 21 mars, une journaliste du Parisien vient effectuer un reportage au lycée. Il y a des incidents. Elle photographie le groupe des élèves voilées (les visages sont toujours « floutés » dans le journal). Un surveillant fondamentaliste se jette sur elle pour tenter de récupérer la pellicule. Le ton monte. Elle répond. Il affirme vouloir porter plainte. Le proviseur sermonne la journaliste et accorde au surveillant une heure pour aller déposer sa plainte ! Il désavoue ainsi les professeurs qui sortent du lycée alors que les filles voilées et le surveillant sont à l'intérieur. Ce surveillant sera ensuite convoqué par le Rectorat puis muté à notre connaissance dans un établissement d'Aulnay où il pourra poursuivre sa propagande intégriste. Il serait toujours en fonction à ce jour.

Le 25 mars, Samira B. est de retour avec une tenue ostentatoire. Le lendemain, elle arbore un foulard bleu ciel et on nous enjoint de l'accepter, sa tenue étant jugée correcte par l'Inspection Académique.

Nous avons l'impression d'être lâchés par tout le monde. C'est la lassitude et l'écœurement.

En 2003-2004, nous avons une nouvelle administration. Les filles sont toujours voilées, plus ou moins discrètement, les cheveux entièrement cachés. Elles se font naturellement très souvent dispenser de sport.

### **Le communautarisme se développe dans certaines banlieues françaises : repli identitaire contestation des cours, tensions inter-ethniques...**

**H.M.** : Cette affaire est révélatrice de quelque chose de très profond. Il a quelques années, ce n'était pas comme cela. Nous assistons à une montée formidable du communautarisme. La laïcité républicaine n'a aucun sens pour ces élèves, qui répondent que « Dieu est au-dessus des lois », que « C'est la loi de Dieu qui compte ». L'un explique que c'est très bien de couper la main des voleurs. Un autre explique qu'il y a quatre fois plus de femmes que d'hommes sur la terre et que la polygamie est donc normale ! Ils sont convaincus de ce qu'ils disent.

Ils sont contents lors du cours sur la Shoah : pour la première fois, cette année, des élèves ont ricané.

On sous-estime totalement et gravement l'influence des émissions qu'ils reçoivent par l'intermédiaire des paraboles. Avant, ils regardaient des cassettes venant du Moyen-Orient, à présent ils sont inondés d'émissions par le satellite : cela leur permet de s'identifier à des héros de l'islam, de conforter leurs préjugés antisémites.

**Christine Guimonnet** : J'ai lu un certain nombre de textes sur le sujet. Il n'est pas très normal qu'un élève de lycée, venant d'un milieu peu cultivé ait entendu parler de manière très précise des écrits de Roger Garaudy ou des idées de Robert Faurisson. Or, on trouve cette littérature antisémite facilement dans les librairies égyptiennes, au Moyen-Orient, dans certaines librairies islamistes françaises, lors des réunions de l'UOIF au Bourget, et pas seulement dans des officines comme La Vieille Taupe.

**H.M.** : Les garçons ont un discours significatif de leurs mentalité : « Ce sont les filles bien qui portent le voile, les autres sont des salopes ! »

Nous devons protéger les filles qui veulent vivre à l'occidentale, car nous sommes ramenés des siècles en arrière ! Tout cela est très grave. Nos classes contiennent une forte proportion d'élèves musulmans. Il y a une remise en question, un travail de sape qui déborde largement la question du voile.

**Didier Métais (Régionale de Poitou-Charentes)** : Y a-t-il un effet de contagion des idées des élèves musulmans à propos des femmes vis-à-vis des autres ? Y a-t-il violence latente, intercommunautaire dans le lycée, dans le quartier ? Ces signes ostentatoires aggravent-ils la question tension au lycée, en ville ?

**N. L.** : Il y a des tensions. En ECJS par exemple, certains élèves français sans origine étrangère se rebellent. D'autres se taisent car ils sont abasourdis par ce qu'ils entendent. Mais ils ne battent pas non plus pour défendre leurs idées.

Un élève d'origine marocaine, en grand échec scolaire mais pas du tout agressif avec les professeurs a eu cette réaction après que j'ai conseillé à ma classe de regarder le documentaire « L'Odyssée de l'espèce » : « Mais c'est Dieu qui a créé l'homme ! Vous dites n'importe quoi ! »

J'ai souhaité le faire travailler sur un texte de Régis Debray pour qu'il réfléchisse au lieu de le punir. Mais l'administration a laissé dormir l'affaire, il n'y a eu aucun retour.

**H.M.** : Il y a une influence, un regard du groupe musulman sur les filles, sur l'habillement, sur les enseignants aussi. Une collègue avoue ainsi venir travailler avec des tenues moins féminines. Circulent aussi des ouvrages marocains sur les femmes, des livres islamistes naturellement, que les élèves me montrent. Ils contiennent les interdits auxquels la femme musulmane est soumise.

Un élève a été traité de « Sale juif ». Mais pour lui, un grand costaud, ce n'était pas grave. Il considérait cela comme une plaisanterie entre copains.

**Christine Guimonnet** : Voilà déjà plusieurs années que les insultes sont devenues une norme, un langage tellement courant que les élèves n'ont même plus conscience de la gravité, du sens des mots qu'ils prononcent. Nous avons longuement évoqué ce problème dans le cadre de la préparation de notre dossier « Education au civisme ».

Cet hiver, je revenais vers la salle des professeurs avec des élèves de première ES très gentils. Deux copains. Je les entendais à côté de moi s'insulter « gentiment », l'un traitant l'autre de « bâtard ». Je suis intervenue en expliquant à Julien que je ne pensais pas qu'il pouvait qualifier Thomas d'enfant illégitime, puisque tel est le sens de « bâtard ». Julien me rétorque avec son grand sourire que ce n'est pas grave, pas méchant du tout. Je lui réponds : « Puisque ce n'est pas grave, je vais donc désormais vous appeler « connard » pour les garçons et « pétasse » pour les filles ! Brusquement, cela devenait grave. Que je le fasse aussi, cela n'allait plus du tout ! Il s'est excusé et n'a plus recommencé (devant moi, du moins). C'est une lutte quotidienne pour leur faire modifier leur langage, leur faire comprendre que le respect de l'autre passe par la manière dont on s'adresse à lui. Dans les couloirs, il est fréquent que des filles, entre copines, se traitent de « putes »...

**Y. L.** : Il est difficile de savoir ce qui se passe exactement entre les élèves. Dans les classes, on observe un regroupement par sexe assez fréquent. C'est l'affirmation nette de la virilité. Ils se regroupent aussi par communauté : une rangée de Noirs, une rangée de Maghrébins... Cela m'a frappé un jour dans l'espace de la classe !

**H.M.** : Une mère est venue se plaindre que des élèves maghrébins disaient que sa fille avait des bonnes notes parce qu'elle était juive.

**N. L.** : Certaines choses ont changé depuis le 11 septembre... Certains élèves ont demandé à faire des exposés sur Ben Laden !! Il y a une héroïsation dans les collèges environnants. Il y a aussi un peu de provocation, nous n'en sommes pas dupes.

**H.M. :** Avant, nous avions des élèves, parmi lesquels des Maghrébins. A présent, ils se revendiquent comme musulmans, comme Arabes. C'est une affirmation identitaire.

Pour moi, un élève avec une kippa, ce n'est plus un élève, c'est un juif, des filles voilées ne sont plus des élèves mais des musulmanes.

**Christine Guimonnet :** Notre collègue ne fait aucun amalgame. C'est souvent ce qu'on reproche aux professeurs : ils seraient opposés au voile car racistes, anti-musulmans ! Rien n'est plus faux. La majorité des femmes musulmanes vivant en France ne porte pas le voile et n'a aucune envie de le porter. En aucun cas la situation ne doit évoluer de telle manière que les autres subissent une pression pour le mettre.

**H.M. :** Certains de nos élèves ont trouvé très drôles les sifflets au stade de France lors du match France-Algérie. Cela leur plaît et les fait rire.

**N. L. :** Certains sujets sont difficiles les à traiter : en ECJS, il y a par exemple ce qui touche au Pacs, aux homosexuels. Ils affirment haut et fort qu'il leur est impossible de se marier avec un « non-musulman ». C'est très difficile de leur faire comprendre qu'ils s'auto excluent de la société

**Pierre Kerleroux (Régionale Ile de France) :** Il est certain que l'environnement joue. A Massy, ce n'est pas du tout ainsi. Que vous ont appris les policiers sur l'activisme des réseaux musulmans fondamentalistes ?

**H.M. :** Pourquoi Tremblay ? Il y a une mosquée à Villepinte. Des parents pensent que certains de ses fidèles ont pu jouer un rôle. Par ailleurs, notre lycée a reçu un courrier d'une association islamiste soutenant la démarche des jeunes filles voilées. L'Inspecteur d'Académie nous a indiqué que les événements survenus au lycée Léonard de Vinci avaient déclenché une enquête des RG au niveau national et que les résultats révélaient une situation plus alarmante que ce que l'on pensait en haut lieu. Le Recteur nous a confirmé l'existence de cette enquête.

**Y.L. :** Est-ce qu'on a eu affaire à des filles traditionalistes ? On s'est posé beaucoup de questions. Ici, il y a eu visiblement une stratégie d'entrisme. Des groupes d'islamistes mènent une stratégie de test pour voir la réaction de l'administration.

Le Conseil d'Etat et l'interprétation de la circulaire Bayrou de 1994 ont engendré une inégalité territoriale : ce qui accepté ici ne l'est pas ailleurs. A Villepinte, c'est la fermeté et les filles ôtent les voiles à l'entrée. A Sevran, il y a des tenues « à l'iranienne ». L'administration a tout lâché !

A Tremblay, c'est un compromis hybride (port de foulards de couleur), complètement illégal qui peut vomer en éclats à tout moment. S'y ajoute une inégalité à l'intérieur du lycée : certains professeurs sont fermes, d'autres sont multiculturalistes et sont donc pas gênés par le voile. D'autres enfin, timides acceptent car ils ont peur. C'est pédagogiquement incohérent.

**H.M. :** Lors d'une assemblée générale de profs un collègue, à court d'arguments, nous a dit : « On est un milliard, vous comprenez ça ? »

**Didier Métais :** L'APHG doit intervenir pour réclamer un texte clair.

### **L'influence du fondamentalisme dans certains établissements scolaires :**

**Christine Guimonnet :** Voilà déjà plusieurs années que je me bats pour nous positionnons contre ces dérives et que nous soutenions fermement les collègues. J'ai longtemps eu l'impression de « prêcher dans le désert » ! Il faut que ce soutien soit connu, et pas seulement de tous ceux qui lisent la revue. Depuis un an, néanmoins, j'ai l'impression que les choses progressent. Françoise Ambrosini avait pris contact avec N. L.. C'est important car ce port du voile et les autres dérives qui en découlent constituent une véritable attaque de la conception de l'école que nous défendons.

Je prépare une bibliographie sur le sujet avec des fiches de lecture d'ouvrages consacrés au voile.

**Y.L. :** Les professeurs ont toujours bien réfléchi et bien préparé toutes leurs interventions. L'UOIF est derrière toute cette affaire. Les deux filles d'un des responsables de cette organisation sont dans notre lycée.

**Christine Guimonnet :** L'UOIF est l'Union des organisations islamiques de France dont le secrétaire général est Fouad Alaoui et le président Lhadj Thami Brèze.. Ce sont des fondamentalistes même s'ils prennent soin de se présenter autrement ! Un de leurs conférenciers vedettes est Tariq Ramadan, professeur à l'université de Fribourg, frère de Hani, le responsable du centre islamique de Genève. Tous deux sont les petits-fils d'Hassan el Banna, le fondateur des Frères Musulmans. Le Monde Diplomatique s'est complètement entiché de Tariq Ramadan qui a publié un ouvrage avec Alain Gresh. Ramadan tient un double langage, en prônant l'intégration des Musulmans en Europe mais en oeuvrant au niveau européen (dont l'intérêt pour la laïcité est limité...) pour que les lois des Etats s'adaptent à l'islam ! Son frère Hani est demeuré dans l'ombre (sauf pour les lecteurs de la presse de la région savoyarde qui les connaissent bien à cause de l'affaire de voile du lycée d'Albertville) jusqu'à ce que le Monde publie son article qui fait l'apologie de la charia. Ce papier a soulevé un flot de protestations !

L'UOIF est financée par les pays du Golfe qui veulent propager un islam fondamentaliste dont la majorité des musulmans vivant en France ne veut pas. 90 % des mosquées construites le sont avec de l'argent saoudien. Ce financement sous-entend la propagation de l'islam qui va avec, l'islam wahhabite !

Les membres de l'UOIF sont aujourd'hui extrêmement bien représentés dans le nouveau conseil français du culte musulman que ce soit au niveau national ou au niveau local. Comme le nombre des votants a été limité, la représentativité du conseil l'est aussi. Tous les musulmans vivant en France n'ont pas été invités à se rendre aux urnes !

Il ne faut pas se masquer la réalité : les fondamentalistes sont organisés, disposent de financements importants et visent à terme l'explosion de la laïcité française.

L'arrêt du Conseil d'Etat fait allusion à des troubles à l'ordre public qui sont des motifs pour des exclusions : comment n'y aurait-il pas de troubles lorsque des manifestations sont organisées pour soutenir les filles voilées d'un établissement, lorsque des parents illettrés distribuent des tracts rédigés par quelqu'un d'autre qu'on retrouve souvent pour organiser la défense des filles voilées ? Thomas Abdallah Milcent en l'occurrence...

**N. L. :** Le CODL (Comité ornais pour la défense de la laïcité) a beaucoup soutenu les professeurs. Un journaliste algérien m'a même appelée d'Alger pour me soutenir.

**H.M. :** Le SNES a fait de l'information juridique dans l'établissement.

**Véronique Poggioli (Régionale Champagne-Ardenne) :** J'ai enseigné à Sevrans-Beaudotte avant d'aller à Charleville-Mézières. Les foulards étaient déjà là vers 1988-89. C'étaient les filles d'un avocat. Nous avons eu un débat APHG sur le sujet en Champagne. Dans l'établissement, l'administration a autorisé un local pour que les musulmans externes puissent se regrouper durant le Ramadan.

**Anne Gaschy (Régionale d'Alsace) :** A Cronenbourg, le collège compte une vingtaine de nationalités. Il y a eu des filles voilées mais nous avons découvert qu'elles étaient payées pour porter le voile ! Quand nous avons fait savoir que nous savions, le problème s'est éteint de lui-même. Dans mon nouveau lycée du centre de Strasbourg, la cantine sert des repas sans viande pour ceux qui sont au régime, pour les sportifs, les musulmans...

**Christine Guimonnet :** L'expérience prouve que bien des collègues ne commencent à se rendre compte de la gravité de la situation que lorsqu'ils y sont confrontés. Dans mon lycée, bien des gens s'en moquent... et n'ont même pas remarqué des deux élèves qui venaient au lycée portaient un foulard qu'elles ôtaient à la grille. Je les croisais souvent dans la rue et elles

avaient toujours leur foulard. Je suis allée assister à un stage dans un lycée de Saint-Quentin et ai pu y voir une élève portant un « foulard déguisé » : tenue moderne mais chevelure entièrement couverte d'un foulard noir noué en arrière et dont les longs pans retombent dans le dos. Une collègue présente au stage et enseignant dans l'établissement m'a confirmé ce que je pensais. Une de nos faiblesses est patente : celle de nos divisions, de nos divergences à l'intérieur du corps enseignant et à l'intérieur du même établissement. Les syndicats n'affichent pas tous la même fermeté face au problème du voile... On ne peut pas être pour une laïcité à géométrie variable, c'est-à-dire tonner contre le concordat en Alsace-Moselle et accepter le port du voile. La plupart des directions syndicales ont une lourde part de responsabilité car elles n'ont pas réagi avec la fermeté qui s'imposait. Nous sommes mal préparés à une guerre d'usure juridique. D'où l'importance de bien connaître les textes et la jurisprudence. La constitution d'une sorte de réseau de défense de la laïcité est importante pour que les professeurs puissent trouver du soutien. Certains sont isolés stigmatisés par une hiérarchie sans aucun courage. Un véritable scandale.

**Didier Métais** : Comment rédiger les textes, les circulaires ? C'est un réel problème.

**N.L.** : Nous avons un membre du personnel qui vient fréquemment habillé d'une tenue « style Ben Laden ». Il faut réfléchir aux tenues qui sont trop marquées identitairement. Faut-il interdire les tenues « Barbe-Djellaba » ? C'est un vrai problème dont nous ne mesurons pas toujours le danger.

**H.M.** : Faut-il une loi ? Il faut en tout cas une clarification des textes. L'état d'esprit au niveau européen nous est hostile et nous, professeurs, sommes perçus comme intolérants. Mais nous devons nous battre.

**Y. L.** : Nous sommes en face d'une minorité agissante très active. La majorité des jeunes Maghrébins est française et respecte la République. Pour eux, la question, la question de l'intégration ne se pose pas. Le fait que le législateur cède est un mauvais signal envoyé à la majorité qui respecte la règle. Il faut une loi. La circulaire Bayrou est certes satisfaisante mais mal utilisée par des Conseils d'Administration. Elle doit être appliquée de façon stricte.

**N. L.** : On ne peut pas laisser de côté la question des femmes. Je crains que bientôt nous ne voyions arriver des filles en burqa.. J'en ai déjà croisé non loin de chez moi, en Seine-Saint-Denis.

**Christine Guimonnet** : Nous sommes en démocratie et nous ne pouvons pas interdire le port de ces voiles dans la rue. Mais régulièrement, la féministe qui est moi s'insurge car on en voit chaque jour, que ce soit à Paris où on ne peut pas faire un pas sans croiser une femme voilée, que ce soit dans le métro ou dans pratiquement n'importe quel quartier ou à Laon. Je n'y peux rien, cela me choque terriblement. J'en vois certaine marcher, en portant les courses derrière leur mari, qui téléphone ! En plein été, elles sont extrêmement couvertes alors que les maris sont en tenue estivale...

### **L'antisémitisme en milieu scolaire :**

**Y.L.** : Nous avons eu également deux incidents antisémites car il y a un antisémitisme militant. Lors du cours sur l'Affaire Dreyfus, toute la classe s'est enflammée pour les anti-dreyfusards ! Je leur ai demandé de se taire, leur expliquant qu'en affichant ouvertement des idées antisémites, on était dans l'illégalité. Dans une autre classe, des TSTT, un collègue a dû interrompre le cours sur la Shoah. Plus tard, il a retrouvé sur le cahier de textes la mention « Sale feuj ». Le collègue en question n'est pas juif mais l'insulte est devenue tout à fait normale.

**Michèle Poncelet (Régionale de Grenoble)** : Nous avons maintenant dans l'Académie une philosophe de formation, juive et laïque, Sophie Ernst qui est chargée de mission afin de recenser les données relatives à ces problèmes. Pour la première fois, il y a eu des graffitis

antisémites à la Maison d'Izieu : « Nique les Juifs, Sale feuj ». D'ordinaire, les quelques graffitis retrouvés par les responsables étaient anti nazis.

**N. L. :** Lors d'un voyage à Berlin et au camp de Sachsenhausen-Oranienburg, une discussion avec les guides allemands nous ont confirmé cet antisémitisme. La guide nous a expliqué qu'elle n'avait que très peu de lycéens venant du 93. De plus en plus de groupes venant de France se manifestent de manière odieuse durant la visite du camp en hurlant : « A la douche, à la douche ! On ne les a pas tous tués ! »

**Sans commentaires.**

**Nous remercions nos collègues d'être venus nous informer et d'avoir le courage de se battre quotidiennement contre le fondamentalisme et l'obscurantisme.**

**Le rôle de l'association et de la revue est aussi de soutenir cette lutte et de combattre sans répit les fondamentalismes qui ont entre autres objectifs celui de nous empêcher d'enseigner. Les fondamentalistes sont organisés et soudés. Nous devons l'être également pour défendre nos valeurs à l'exact opposé de celles qu'ils défendent : Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité, Emancipation, Savoir.**

**Les collègues confrontés à des problèmes analogues peuvent écrire :**

**Commission civisme/Christine Guimonnet**

**APHG**

**BP 6541**

**75065 Paris cedex 2**

**email : [cguimonnet@yahoo.fr](mailto:cguimonnet@yahoo.fr)**

Pour la commission, la coordinatrice  
Christine Guimonnet